

Destinataires

VEOLIA-EAU CGE (atlantique-analyses.eau-sdo@veolia.com)
SIAEP NORD OUEST CHARENTE (accueil@siaepnordouest16.fr)
MAIRIE DE SAINT AMANT DE BOIXE (mairie.stamboixe@wanadoo.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : NORD OUEST VEOLIA

Prélèvement	00100445	Commune	SAINT-AMANT-DE-BOIXE
Unité de gestion	0343 NORD OUEST VEOLIA	Prélevé le :	mardi 08 janvier 2019 à 11h30
Installation	UDI 000384 VARS	par :	DAVID POTIER
Point de surveillance	0000000662 COMMUNE	Type visite :	D1
Localisation exacte	COLLEGE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12 °C		25	
Chlore libre	0,15 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,2 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : DIST Code SISE de l'analyse : 00104391 Référence laboratoire : 19010700041601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration après filtration simple	<5 mg(Pt)/L		15	
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	0,11 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	646 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	47,70 mg/L	50		

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Angoulême le 14 janvier 2019
Pour le Directeur Général, l'Ingénieur d'études sanitaires



JOËLLE VIGIER